



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3959

Texte de la question

RÉFORMES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Arnaud Richard, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Arnaud Richard. Madame la ministre de l'éducation nationale, le récent saccage d'une école primaire dans mon département m'amène à vous interroger.

M. Julien Aubert. À part ça, ça va mieux !

M. Arnaud Richard. Sans faire de cet acte de pur vandalisme le prétexte de conclusions générales, il traduit néanmoins, de toute évidence, une relation terriblement dégradée à cette institution des savoirs, et témoigne de ce qu'elle subit de toutes parts en termes d'humiliations et de dégradations.

Depuis 2012, le gouvernement auquel vous appartenez nous a gratifiés d'un florilège de réformes aux intitulés aussi ronflants que leurs effets étaient, au mieux, inopérants.

M. Philippe Vigier. Très juste !

M. Arnaud Richard. Qu'attendons-nous de l'école, mes chers collègues ? Qu'elle réponde à sa belle et grande vocation : éduquer, élever, bref, émanciper, quelles que soient l'origine sociale, géographique ou les confessions des uns et des autres, d'abord en s'assurant que chaque enfant dispose des savoirs fondamentaux à l'entrée au collège, puis en lui ouvrant les portes, par le travail et la méthode, de tous les épanouissements qu'offre l'accès aux connaissances.

Madame la ministre, vous ne lutterez pas contre les inégalités par l'égalitarisme.

M. François Rochebloine et M. Philippe Vigier. Très bien !

M. Arnaud Richard. À force de nivellement, de crainte de l'excellence – ce mot proscrit, et qui est pourtant une part de chacun de nous et de chacun de nos enfants –, cette part-là, vous avez décidé de l'ignorer ; d'où l'erreur dramatique de la réforme des rythmes scolaires, dont on attend toujours une évaluation. Sur tous ces bancs, nous avons dit nos réticences à ce sujet. Derrière votre silence, c'est *L'Écroulement de la Baliverna*.

Votre réforme du collège interdit aux plus modestes d'appréhender les savoirs qu'ils ne peuvent pas *a priori* atteindre et aux meilleurs de continuer à progresser. Qu'en résulte-t-il ? Un vent d'inégalités sans précédent et une carte de l'éducation nationale qui se transforme en manteau d'Arlequin, au gré de la loterie rectorale.

Madame la ministre, arrêtez ce saccage de l'éducation nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe*)

de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je partage évidemment, monsieur le député Arnaud Richard, votre émotion face au saccage de deux classes dans votre département. Je veux bien entendu assurer les autorités locales, ainsi que le responsable de cette école, de tout mon soutien ; je l'ai d'ailleurs déjà fait. Sachez qu'une plainte a été déposée : je souhaite que les auteurs de ces actes soient arrêtés et condamnés avec la plus grande fermeté.

M. Frédéric Barbier et M. Éric Straumann. Bravo !

M. Maurice Leroy. Très bien, vous pouvez vous arrêter là ! (*Sourires.*)

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. À la limite je le pourrais, en effet... (*Sourires.*)

Pour le reste, monsieur Richard, j'ai un peu plus de mal à vous suivre. L'école, dites-vous – et nous pourrions être d'accord sur ce point –, est faite pour émanciper : c'est vrai, même si je l'entends dire assez rarement de votre côté de l'hémicycle. (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*) L'école est faite pour émanciper et pour aider les enfants à s'insérer professionnellement, j'en suis bien d'accord.

C'est la raison pour laquelle nous devons – et nous l'avons fait dès 2012 – redonner à l'école les moyens d'assurer aux enfants un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui leur permette de devenir autonomes dans leur vie personnelle, mais aussi, à la faveur de relations renforcées avec le monde professionnel, de trouver leur voie et de s'insérer professionnellement.

Qu'avez-vous donc à reprocher à nos réformes, puisqu'elles vont très exactement dans ce sens ?

M. Yves Censi. Non, justement !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Vous nous accusez d'égalitarisme ; mais, monsieur le député, si nous voulons assurer à chaque enfant de France, non un égal accès à l'école – il existe déjà puisque nous avons la chance de vivre dans un pays où cet accès est démocratisé –, mais un égal accès à la réussite, en somme assurer une égalité des chances, que trouvez-vous à y redire ? Préférez-vous maintenir un système dans lequel la réussite est en quelque sorte dynastique, héritée ?

Alors oui, chacune de nos réformes va dans le sens que je viens de rappeler et c'est pourquoi je vous invite à les soutenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3959

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 mai 2016](#)